rance 86 pimbre verneacieux eront Cees reelles faire diens leurs s, ne e des ıx réceuxns Ee une r imirent es un e eût

es de itans D'un iber-ysté-mour à les plus

l'exccest, ils oits, che-

nnie fer-

mees, lorsque la guerre avec les Elais-Unis vint tennir tous les esprits yers un même but, celui de la dér fense commune, à laquelle chacun se porta avec une ardeur, qui confondit nos injustes calemniateurs. Encore une fois la vérité l'emporta sur le mensonge; elle passa même l'océan, et mieux informé, le Monarque nous remercia de lui avoir conservé ce pays, superbe et précieux pendant de sa triple couronne, Après ce glorieux témoignage, il semblait juste d'espérer qu'aucun nuage n'obscurcirait de nouveau notre horizon politique. L'estime mutuelle et l'harmonic parfaite, devaient naturellement faire le partage futur de toutes les classes des sujets de sa Majesté en cette province. Mais, ô fragilité des calculs humains? peine la paix avait réconcilié les deux nations, à peine nos guerriers avaient revu leurs fovers doinestiques et chéris, que la calomnie renaissant de ses défaites vin répandre son poison subtil sur les discours, et les intentions de ces mêmes patriotes, dont le sang vensit de conter pour le Monarque, et pour la patrié! Pour mieux assurer sou succès, elle osa même attaquer jusqu'au général, qui avait dirigé les coups de leur bonne volonté et de leur bravoure; et ce qu'il y a de plus étrange, ce que la postérité pourra difficilement croire, c'est que celui, qui avait conservé celle terre à l'empire, celui auquel tous les Canadiens décernaient une couronne civique, se vit réduit, comme un vil coupable, à supporter les fatigues d'une toute longue et pénible, pour aller se justifier de méconduite, quand, dans nos cœurs (SirG. Prévost,) nous lui dressions des arcs de triomphe. Ce sinistre évenement ne pronostiquait rien de bon pour nous; nous en eumes bientôt la preuve dans les transactions, qui suivirent la signification du plaisir royal à la Chambre, pour la requérir de payer les dépenses de l'administration civile du pays. Cette question, si simple, si on cut suivi la pratique des autres colonies, se compliqua et devint d'importance par les prétentions nouvelles, qu'elle fit naitre dans le Conseil Législatif. Tous les habitans pri-